

**Feuille de route 3R des emballages plastiques à usage unique
du secteur des produits laitiers frais
14 engagements collectifs et un programme de travail ambitieux jusqu'en 2040 pour la
réduction des emballages plastiques**

Syndifrais et ses adhérents dévoilent leur feuille de route 3R des emballages plastiques à usage unique réalisée avec le soutien de l'ADEME dans le cadre du Plan de relance et financé par l'Union européenne - NextGenerationEU. Les ambitions sont fortes pour réduire l'impact des emballages de produits laitiers frais et la mobilisation des professionnels est une nouvelle fois au rendez-vous. Les adhérents de Syndifrais qui représentent environ 75% du marché français prennent 14 engagements concrets à échéances 2025, 2030 et 2040 pour atteindre les objectifs de la loi AGECE.

« La gestion des emballages est une priorité majeure pour Syndifrais et ses adhérents depuis plusieurs années. La feuille de route 3R que nous venons d'adopter est une nouvelle preuve de notre volonté de travailler collectivement sur l'un des principaux enjeux du secteur. Nous avons déjà prouvé notre capacité à faire émerger de grandes réalisations avec la création de la filière de recyclage des pots en polystyrène. Grâce aux 14 engagements inscrits dans notre feuille de route remise à l'Ademe, nous serons au rendez-vous de la loi AGECE grâce à un collectif dynamique et constructif », déclare Patrick Falconnier, président de Syndifrais

Avant 2025, tous les emballages du secteur auront leur filière recyclage

En moins de 3 ans, Syndifrais et ses adhérents ont réussi à créer une filière de recyclage des emballages en polystyrène (PS), matériau le plus utilisé pour fabriquer les pots de yaourts. Aujourd'hui, les pots de yaourts en PS collectés sont déjà recyclés par voie mécanique en boucle ouverte. Dès 2025, ces mêmes pots seront recyclés en boucle fermée, c'est-à-dire pour fabriquer de nouveaux pots de yaourts. Grâce à ce travail collectif incluant les adhérents de Syndifrais et les acteurs de la chaîne de valeur, le secteur remplira les objectifs de recyclage 2025 de la loi AGECE et de la loi Climat & Résilience qui interdit les emballages plastiques à usage unique ne disposant pas de filière de recyclage.

14 engagements opérationnels

Lancés en septembre 2022, les travaux de la feuille de route 3R pour les emballages plastiques à usage unique des produits laitiers frais ont mobilisé les experts et dirigeants des adhérents Syndifrais, accompagnés par le cabinet (RE)SET.

Ils ont permis d'établir un diagnostic inédit et exhaustif des emballages mis en marché et des solutions 3R pour en réduire l'impact. **14 engagements collectifs ont été retenus par les adhérents de Syndifrais et constituent la stratégie 3R du secteur.**

Ces engagements nécessiteront une collaboration étroite avec l'ensemble des parties prenantes, depuis les fabricants de machines d'emballage jusqu'aux pouvoirs publics en passant par les distributeurs et bien sûr les consommateurs qui devront faire évoluer leurs habitudes.

Un diagnostic représentatif du marché français

Le diagnostic mené a porté sur 65% du CA des adhérents Syndifrais. Il comptabilise **45 600 tonnes d'emballages plastiques** dont 94% sont des pots et 5% des bouteilles. Parmi les pots, 83% sont des pots en PS (polystyrène) et 16% en PP (polypropylène).

	2025	2030	2040
RÉCYCLAGE	<ul style="list-style-type: none"> Réincorporer le rPS disponible dès 2025 et accompagner le développement de la filière de recyclage en intégrant un maximum de matière recyclée à 2040 Utiliser un système ne nécessitant pas de geste consommateur pour améliorer la recyclabilité des pots mixtes Intégrer de la matière recyclée (rPE) dans les films plastiques de palettisation 	<ul style="list-style-type: none"> Tendre vers une standardisation des couleurs vers le blanc et le translucide Étudier le bénéfice du passage vers le mono-matériau PS pour les lignes FFS 	
RÉDUCTION	<ul style="list-style-type: none"> Prioriser l'utilisation de films de palettisation pré-étirés et translucides 	<ul style="list-style-type: none"> Tendre vers 5 à 10% de substitution des pots préformés vers du carton / cellulose moulée à 2030 Transitionner les pots préformés vers des pots grands formats lorsque le marché le permet Favoriser l'incorporation du PS allégé dans le gisement formé sur ligne FFS Continuer d'alléger au maximum les pots préformés Tenter de supprimer les couvercles sur les emballages avec opercules 	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser un état de l'art de la technologie de thermoformage du papier dans l'optique de substitution à 2040 des pots formés en FFS
RÉEMPLOI		<ul style="list-style-type: none"> Lancer une expérimentation vrac assisté en GMS au sein des rayons traditionnels à 2025 en vue d'un déploiement en 2030 	<ul style="list-style-type: none"> S'insérer dans une démarche de réemploi par l'industriel pour les produits les plus adaptés (fortes rotations et grands formats)

CONTACTS PRESSE : Scopus Communication

Sylvain Camus : sylvain.camus@scopuscommunication.fr - Port. : 06 12 16 38 60

Marie Judic : marie.judic@scopuscommunication.fr - Port. : 07 60 06 48 14

A propos de Syndifrais

Syndifrais est l'organisation professionnelle des fabricants de produits laitiers frais depuis 1978. Elle vise à promouvoir la catégorie et à accompagner ses adhérents sur le marché français. Elle rassemble aujourd'hui 22 entreprises, TPE, PME et multinationales, fabricants de yaourts et laits fermentés, fromages blancs et petits suisses, desserts lactés frais et crèmes fraîches. En 2022, le marché des produits laitiers frais (GMS + RHF) représentait un chiffre d'affaires de 5,6 milliards d'euros et 1,95 millions de tonnes.

Pour en savoir plus : LinkedIn - [Syndifrais](#) et www.syndifrais.com